



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 11/01/2023
Reçu en préfecture le 11/01/2023
Affiché le 21/01/2023
ID : 057-245700695-20230103-D2023_01_SI-AR

DECISION 2023-01

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

Le marché « Fourniture et livraison de sacs plastiques pour la collecte sélective des emballages ménagers de porte en porte », est conclu le 3 janvier 2023 avec l'entreprise SOCOPLAST, à 92250 LA GARENNE COLOMBES, pour un montant annuel de 49 438,80 € H.T. soit un total annuel de 59 326,56 € T.T.C..

Le marché est conclu pour une période initiale d'un an à compter de sa notification et est reconductible deux fois maximum. Le montant est identique pour chaque période de reconduction.

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 3 janvier 2023

Le Président
Michel PAQUET



Certifiée exécutoire le :

Le Président

Publiée le :

Transmise à la Sous-Préfecture le :



Décisions / Publication sur le site de la CCCE, le 124 SEP. 2024
Communauté de Communes de Cattenom et Environs - 2, avenue du Général de Gaulle - 57570 CATTENOM
Tél : 03 82 82 05 60 - Fax : 03 82 55 42 75 - www.ccce.fr